



VIVRE SAINT-PREST AUTREMENT

Édito / Une campagne d'idées et de respect

Au fil des dernières semaines, nous sommes venus à votre rencontre dans les rues, dans vos quartiers ou simplement au détour d'une conversation. Ces échanges ont été nombreux, sincères et souvent très riches. Ils nous ont confortés dans une conviction simple : les habitants de notre commune veulent être écoutés, respectés et associés aux décisions qui concernent leur quotidien. C'est dans cet esprit que nous avons construit notre démarche et notre programme : en parlant avec vous, en travaillant sur les dossiers et en proposant des actions concrètes pour notre commune.

Dans ce numéro, vous découvrirez notamment un entretien avec Madame Cavet. Son témoignage rappelle avec justesse ce que doit être l'engagement municipal : de l'écoute, du sérieux et le sens de l'intérêt général.

Vous trouverez également un article consacré aux inondations, sujet qui préoccupe légitimement de nombreux habitants. Les événements récents ont montré à quel point il est indispensable d'anticiper, d'étudier et d'agir avec méthode. Les décisions prises aujourd'hui auront des conséquences pour de nombreuses années : elles méritent toute notre attention.

Depuis le début de cette campagne, nous avons choisi une ligne claire : expliquer, proposer et travailler. Les idées existent, elles sont nombreuses, et il est toujours positif que le débat public s'en empare. Mais chacun sait aussi que les projets sérieux ne s'improvisent pas : ils se construisent avec du travail, de la cohérence et une vision pour la commune. **Dans une campagne, les idées circulent. Mais les habitants savent toujours reconnaître celles qui sont sincères de celles qui sont simplement reprises.**

Notre équipe est composée d'habitants engagés dans la vie locale, associative et économique. Des femmes et des hommes qui connaissent la commune, qui s'y investissent depuis longtemps et qui souhaitent aujourd'hui mettre leurs compétences au service de tous.

La participation de chacun est essentielle. Une élection municipale est avant tout un moment où les habitants choisissent ensemble le chemin qu'ils souhaitent pour leur commune. Je souhaite que ce choix puisse se faire dans le respect, la sérénité et la confiance — avec une seule priorité : l'avenir de Saint-Prest et l'intérêt de tous ses habitants.

Nathalie FORTIN-JOUANNET

Entretien avec Madame Noëlle Cavet

Nous avons rencontré Madame Noëlle CAVET, la veuve de Jean-Marc CAVET, maire de Saint-Prest jusqu'en 2022 pour recueillir son regard sur la vie municipale, l'évolution de la commune et le climat politique local. Dans cet échange émouvant et sincère, elle évoque avec franchise ses convictions, ses souvenirs et ses attentes pour l'avenir.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - Avant de débiter cet entretien, je tiens à vous remercier sincèrement de m'accorder ce temps d'échange. Je suis pleinement consciente que le contexte des élections municipales peut raviver des souvenirs et des émotions particulièrement difficiles. Votre démarche n'en est que plus courageuse.

Vous avez connu la vie municipale de l'intérieur, auprès de votre mari. Avec le recul, qu'est-ce qui vous semble essentiel dans la gestion d'une commune aujourd'hui ?

Noëlle CAVET - Ce qui est essentiel, c'est être à l'écoute des gens. Aujourd'hui, ce que je vois, ce n'est pas forcément ce qu'il se passe vraiment. Il faut des compétences, avant tout. Le maire doit connaître ses dossiers.

Mon mari savait être à l'écoute de son équipe, et même de l'opposition. Il respectait l'opposition, même s'il n'était pas d'accord. Il répétait souvent : « c'est bien qu'il y ait une opposition ».

Ce qui manque aujourd'hui ? C'est le débat, tout simplement. Jean-Marc était proche des gens — pour lui, aller à la rencontre, c'était naturel.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - En tant qu'habitante, comment percevez-vous l'évolution de la commune ces dernières années ?

Noëlle CAVET - Pour moi, l'entretien des routes n'est pas fait ou mal fait. Les trottoirs ? Ça s'est arrêté et ça n'a pas repris.

Depuis quatre ans, il n'y a rien de vraiment nouveau à part une deuxième phase d'un projet de cœur de village qui, à mon avis, n'est pas utile aujourd'hui.

Il faudrait penser à des choses qui servent réellement les Saint-Prestoises, revoir les priorités.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - Le projet de deuxième phase du cœur de village était un sujet fort... Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Noëlle CAVET - Mon mari avait abandonné ce projet parce qu'il n'y avait pas assez d'argent. Il préférait réhabiliter le foyer communal plutôt que de le détruire.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - Pensez-vous que les habitants disposent des informations nécessaires pour comprendre les décisions municipales ?

Noëlle CAVET - Si on ne s'intéresse pas à ce qui se passe au conseil municipal, personne n'est au courant de ce qui se fait. Il y a un vrai problème d'information.

Par exemple, personne ne sait vraiment comment la mairie défend sa position contre la A154. Ils ont peur de déplaire, donc ils ne mènent plus d'action.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - Selon vous, que penserait votre mari de la situation actuelle de la commune et du climat politique local ?

Noëlle CAVET - Il dirait que le flambeau s'est éteint avec lui. Il y a eu des démissions, des dissidences...

Il avait dit : « le jour où je ne serai plus élu, certains conseillers ne me diront plus bonjour ». Certains d'entre eux ont aujourd'hui, un comportement qu'il n'aurait pas toléré.

Il acceptait le débat.





VIVRE SAINT-PREST AUTREMENT

Certains n'acceptent rien, aucune discussion. Ils n'ont pas cette capacité à argumenter, à répondre clairement. Les gens qui assistent aux conseils municipaux s'en rendent compte.

Mon mari n'aurait pas aimé ce manque de compétence. Il n'aurait pas aimé cette absence de respect du débat. Il aimait sa commune, et il aimait les gens.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - Un dernier mot ?

Noëlle CAVET - Je crois que pour lui, il s'agissait d'un vrai engagement pour notre village, pas seulement d'une fonction. Il aimait vraiment ça, et il aurait souhaité qu'on continue avec plus de dialogue, plus de transparence et davantage d'écoute. C'est ça, la vraie vie municipale.

Nathalie FORTIN-JOUANNET - Madame CAVET, je vous remercie pour votre confiance.



Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres la profession de foi, vos priorités, notre liste et notre programme.

Vous désirez nous contacter pour en discuter :

www.vivresaintprestaument.com
onglet "nous contacter"

Vous voulez rencontrer Madame FORTIN-JOUANNET en direct et lui poser toutes vos questions ou lui faire part de vos suggestions ?

Rendez-vous le mercredi 11, le jeudi 12 et le vendredi 13 mars aux heures d'ouverture du café. Il suffit de demander 😊

On compte sur vous le 15 mars !

Page Facebook



Directrice de rédaction et de publication

Nathalie FORTIN-JOUANNET
102 rue de la République 28300 Saint-Prest



Inondations : Réunion en préfecture

Ces dernières années, notre territoire, comme de nombreuses communes voisines, a été confronté à des épisodes d'inondations répétées. Face à ces risques, il est essentiel de disposer d'outils efficaces pour mieux prévenir et protéger les habitants et les biens. Pour cela, l'État utilise notamment ce que l'on appelle un PPRI, ou Plan de Prévention du Risque d'Inondation.

À la suite des nombreuses inondations que nous avons connues, la Préfecture a réagi rapidement en lançant une étude pour réviser le PPRI actuel et l'étendre à certains cours d'eau qui ne sont pas encore bien couverts, notamment en aval de l'Eure et sur le bassin versant de la Roguenette. Lors de la réunion du 3 février dernier, un périmètre d'étude et un calendrier prévisionnel jusqu'en 2027 ont été présentés aux communes concernées. Ce projet est une étape importante dans la prévention des inondations et la sécurité de nos quartiers.

Cette réunion, qui concernait directement notre village, constituait l'une des premières étapes d'un travail essentiel pour mieux prévenir les risques d'inondation et protéger les habitants.

Dans ce type de démarche, la présence de la commune est particulièrement importante. Elle permet de faire entendre la réalité du terrain, de relayer les préoccupations des habitants et de défendre au mieux les intérêts de notre territoire dans les échanges avec les services de l'État.

Ces réunions sont aussi l'occasion de poser des questions concrètes : quelles seront les zones concernées ? Comment seront prises en compte les particularités locales ? Et surtout, les éléments nouveaux — comme l'impact potentiel du projet d'autoroute A154 — ont-ils été intégrés à la réflexion ?

Les risques d'inondation ne sont pas une notion abstraite. Ils touchent directement des familles, des habitations et l'organisation de la vie quotidienne dans notre village.

Lorsqu'un outil comme un PPRI est à l'étude, la commune doit pouvoir porter la voix des habitants et s'assurer que toutes les réalités du territoire soient bien prises en compte dans les décisions à venir.

Dans les mois à venir, ce dossier sera un élément clé de l'avenir de notre commune.

Il est indispensable que Saint-Prest soit entièrement impliquée à chaque étape, au service des habitants et de leurs préoccupations.

Comme mentionné, un dossier qui suscite des interrogations concerne le projet d'autoroute A154, récemment évoqué par l'État dans le cadre de négociations exclusives avec un concessionnaire. Aujourd'hui rien n'est encore définitivement arrêté, mais ce projet tel quel traverse des zones qui n'ont pas été prises en compte dans les études d'inondation initiales, y compris dans les secteurs du bassin versant.

Cela constitue une incertitude majeure : si les études d'impact de cette infrastructure ne tiennent pas compte des aléas d'inondation identifiés dans le cadre du nouveau PPRI, il est difficile d'envisager une planification cohérente et sûre du territoire. Dans les conditions actuelles, il serait raisonnable que toutes les études liées à ce projet soient revues, avec les données les plus récentes sur les risques d'inondation, afin de ne pas aggraver la vulnérabilité du village.



Un PPRI est un document officiel, réalisé par l'État avec la participation des communes, qui permet :

- ➡ d'identifier les zones où des débordements d'eau peuvent se produire,
- ➡ de définir les règles et restrictions pour construire, aménager ou usage du sol dans ces zones,
- ➡ de limiter les implantations qui pourraient augmenter les risques, afin de mieux protéger les personnes et les biens.

Un PPRI est donc un outil essentiel pour répartir l'urbanisation de manière sûre et éviter que de nouvelles constructions ne se trouvent exposées inutilement au risque d'inondation.